



PERMIS MAX CHANTELOUP
1, avenue de Poissy 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
01.72.54.38.62 – permismaxchanteloup@gmail.com
Siret : 799 833 322 00032 – Code APE : 8553Z – RCS Versailles
N° Agrément : E 16 078 0036 0 – TVA : FR17799833322
N° d'Activité Professionnel : 11788499178

2.2 – V2

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – CATÉGORIE B

AVANT LA FORMATION

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences sera réalisée, sur tablette pour les débutants ou en situation de conduite si vous avez déjà pris des cours pratiques dans une autre auto-école.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- au moins 15 ans, souhaitant débiter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC) ;
- au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle ;
- au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée (CS).

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse obtenir son permis de conduire. Selon la progression de l'élève, de son implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

L'ÉVALUATION SUR TABLETTE

Les moyens utilisés :

Sur tablette à l'auto-école avec le support éval+

Durée :

45 minutes qui s'articulent autour de questions orales et de tests pratiques.

Détail des Compétences évaluées :

CAPACITÉS SENSORI-MOTRICES <ul style="list-style-type: none">• Capacité de transfert sensori-moteur• Connaissances des procédures sensori-motrices	FACTEURS DE VOLONTÉ <ul style="list-style-type: none">• Sentiment d'auto-efficacité• Motivation pour la formation à la conduite• Persévérance• Implication, rythme d'apprentissage
CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT <ul style="list-style-type: none">• Capacité de transfert cognitif• Capacité de compréhension de modèles et de scripts• Connaissances de procédures et de sécurité• Capacité d'auto-évaluation	CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION <ul style="list-style-type: none">• Capacité de perception et de sélection d'indices• Capacité de compréhension et de situation• Capacité de prévision et d'anticipation• Capacité d'évaluation de distances et de vitesses• Capacité décisionnelle• Capacité visio spatiale• Capacité de traitement (temps de réaction et de traitement)
ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS <ul style="list-style-type: none">• Intérêt pour la conduite et l'apprentissage• Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire, valorisation• Réaction à l'échec, besoin de soutien• Image de soi (Facilité à apprendre)	CAPACITÉS D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL



PERMIS MAXCHANTELOUP

1, avenue de Poissy 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
 01.72.54.38.62 – permismaxchanteloup@gmail.com
 Siret : 799 833 322 00032 – Code APE : 8553Z – RCS Versailles
 N° Agrément : E 16 078 0036 0 – TVA : FR17799833322
 N° d'Activité Professionnel : 11788499178

2.2 – V2

EXEMPLE :

BIAN DE L'ÉVALUATION DE DÉPART

réalisée le 23/03/2024

Richard [Nom]
 Né(e) le 21/10/1991
 B - Tradi

	NIVEAU				POINTS	
	Totaux	Satisfait	Fragile	Insuffisant	Acquis	Perdu
CAPACITÉS et CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES	1	2	2	2	1	22
Habilités					0/18	
Expérience de la conduite de véhicules à boîte de vitesses					0/1	
Possession de permis A ou annulé					0/12	
Connaissance de procédures (démarrer, s'arrêter, changer de vitesse)					1/4	
CAPACITÉS DE COMPREHENSION ET DE TRAITEMENT	2	2	2	2	4	14
Compréhension et mémoire à long terme					0/3	
Conduite en circulation					0/2	
Expérience de la conduite de deux-roues motorisé					0/1	
Compréhension des situations					1/7	
Expérience en tant que passager avant de véhicules					0/1	
Connaissances de procédures de sécurité					0/1	
Auto-évaluation					3/3	
ASPECTS EMOTIONNELS ET AFFECTIFS	2	2	2	2	6	6
Intérêt pour la conduite et l'apprentissage					1/1	0/1
Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire					3/3	0/3
Réaction à l'échec					1/1	0/1
Image de soi, facilité à apprendre					1/1	0/1
FACTEURS DE VOLONTÉ	2	2	2	2	4	6
Sentiment d'auto-efficacité					1/2	
Motivation pour la formation à la conduite					1/1	0/1
Persévérance					1/2	
Implication, Rythme d'apprentissage					1/1	
CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION	2	2	2	2	10	24
Perception et sélection d'indices					3/4	0/4
Prise en compte des indices					1/4	0/4
Prévision et anticipation					1/4	0/4
Évaluation des distances et des vitesses					1/2	1/2
Prise de décision					1/2	1/2
Vision de l'espace					3/6	3/6
Temps de réaction et de traitement					0/2	2/2
CAPACITÉ D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL	2	2	2	2	6	10
TOTAL					31	82
						8 / 41

Volume d'heures proposé **35 à 40 heures**

Nom de l'enseignant : Farid EL HASSOUNI

Numéro d'autorisation d'enseigner : _____

Fait le 23/03/24 en deux exemplaires dont un pour l'apprenant

AUTO ÉCOLE PERMIS MAX
 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
 Tél. : 01 72 54 38 62
 SIRET : 799 833 322 00032 - APE 8553Z
 TVA : E-16078-0036-0

Signature du formateur

Signature de l'apprenant

Signature des parents (pour les mineurs)

AUTO ÉCOLE PERMIS MAX
 1 avenue DE POISSY 78570 CHANTELOUP LES VIGNES - Tél : 0172543862 - Email : permismaxchanteloup@gmail.com
 sasu - Siret : 79983332200032 - APE : 8553Z
 FR17799833322 - Agrément : E1607800360



PERMIS MAX CHANTELOUP
1, avenue de Poissy 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
01.72.54.38.62 – permismaxchanteloup@gmail.com
Siret : 799 833 322 00032 – Code APE : 8553Z – RCS Versailles
N° Agrément : E 16 078 0036 0 – TVA : FR17799833322
N° d'Activité Professionnel : 11788499178

2.2 – V2

L'ÉVALUATION EN SITUATION DE CONDUITE

Les moyens utilisés :

Un véhicule auto-école, un enseignant et un support sur tablette

Durée :

50 minutes qui s'articulent autour de questions orales et de tests pratiques.

Détail des Compétences évaluées :

EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE <ul style="list-style-type: none">• Questions	• ATTITUDE À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA SÉCURITÉ
CONNAISSANCES DU VÉHICULE <ul style="list-style-type: none">• Questions qui portent sur :<ul style="list-style-type: none">- La Direction- La Boîte de vitesse- L'Embrayage- Le Freinage	HABILETÉS CONCERNANT : <ul style="list-style-type: none">- L'installation au poste de conduite- Le démarrage et l'arrêt- La manipulation du volant
COMPRÉHENSION ET MÉMOIRE ÉMOTIVITÉ	CAPACITÉS PERCEPTIVES <ul style="list-style-type: none">- Trajectoire- Observation- Orientation- Regard



PERMIS MAX CHANTELOUP

1, avenue de Poissy 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
 01.72.54.38.62 – permismaxchanteloup@gmail.com
 Siret : 799 833 322 00032 – Code APE : 8553Z – RCS Versailles
 N° Agrément : E 16 078 0036 0 – TVA : FR17799833322
 N° d'Activité Professionnel : 11788499178

2.2 – V2

EXEMPLE :

BILAN DE L'ÉVALUATION DE DÉPART

réalisée le 07/09/2024

Rayane HAM
 Né(e) le 15/05/2005
 Tél. : 0624974490

Expérience de la conduite				
Permis		B1	AM	A1
Conduite auto		jamais	- de 5 h	+ de 5 h
Avec qui ?		amis	parents	auto-école
Dù (sauf auto-école) ?		ville	route	chemin
Si pas auto	vélo	cyclo	moto	autre

Connaissance du véhicule			
Direction			Non / Oui
Boîte de vitesse			Non / Oui
Embrayage			Non / Oui
Freinage			Non / Oui

Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

maîtriser la voiture et connaître le code l'apprentissage est une nécessité	prévoir les difficultés et savoir y faire face réel désir d'apprendre à conduire
--	---

Habilités			
Installation au poste de conduite	F	S	B
Démarrage arrêt	F	S	B
Manipulation du volant	F	S	B

Compréhension et mémoire			
Compréhension	F	S	B
Mémoire	F	S	B

Perception			
Trajectoire	F	S	B
Observation	F	S	B
Orientation	F	S	B
Regard	F1	F2	F3

Émotivité			
En général	F	S	B
Crispation	F	S	B

Total des points **13**

VOLUME DE FORMATION PREVISIONNEL	Théorie
	Pratique 28h

Signature du formateur ou
du responsable pédagogique
Foad BENMAHDI
N° Autorisation : A2307800250

Signature apprenant
Rayane HAM

Signature des parents
(pour les mineurs)

En fonction du résultat, un nombre de points est défini, ce qui permet d'estimer un nombre prévisionnel d'heures de formation.

Vous pouvez accepter ou refuser l'estimation du nombre d'heures de formation et indiquer votre choix à la baisse ou à la hausse sur la fiche de notation.

L'évaluation est signée par vous ou votre représentant légal et par l'enseignant. Chaque partie conserve un exemplaire.

Un devis détaillé vous est proposé et si vous l'acceptez le contrat peut être signé.



PERMIS MAXCHANTELOUP

1, avenue de Poissy 78570 CHANTELOUP LES VIGNES
 01.72.54.38.62 – permismaxchanteloup@gmail.com
 Siret : 799 833 322 00032 – Code APE : 8553Z – RCS Versailles
 N° Agrément : E 16 078 0036 0 – TVA : FR17799833322
 N° d'Activité Professionnel : 11788499178

2.2 – V2

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, au moins un bilan de vos compétences est organisé permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EXEMPLE :

BILAN DE COMPÉTENCES INTERMÉDIAIRE

réalisé le 26/06/2024

Nombre d'heures effectuées au 26/06/2024 : 12H00

Connaître les principaux organes et commandes du véhicule et savoir s'installer	En cours d'acquisition	Acquis
Manipuler le véhicule et ses commandes	En cours d'acquisition	Acquis
Regarder autour de soi, avertir et diriger le véhicule	En cours d'acquisition	Acquis
Connaître la signalisation, les différentes priorités et savoir les respecter	En cours d'acquisition	Acquis
Adapter allure et placement, anticiper et changer de direction	En cours d'acquisition	Acquis
Réaliser les manoeuvres en sécurité	En cours d'acquisition	Acquis

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

EXEMPLE :

Bilan de compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord ^{(1)(*)}			X					
Savoir s'équiper et s'installer ^(*)								
Effectuer des vérifications du véhicule ^(*)					X			
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes ^(*)								
Connaître et utiliser les commandes ^{(1)(*)}					X			
Appréhender la route								
Prendre l'information	X							
Adapter son allure aux circonstances	X							
Appliquer la réglementation								X
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers				X			0	0
Partager la chaussée				X			0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité	X						1	1
Sous-totaux			1	6	6	0,5	0,5	1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement ^{(1)(*)}								
Courtoisie			+1					
Total général						INSUFFISANT		

Observations	
Connaître et maîtriser son véhicule	6 points
Appréhender la route	3 points
Partager la route avec les autres usagers	4 points
Autonomie et conscience du risque	2 points
Conduite économique	1 points
Courtoisie	0 points
Le résultat obtenu doit être > à 19 points	

Information du public :

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/chanteloup-les-vignes/permis-max-chanteloup>.